

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 05 juillet 2019

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 27/06/2019

Présents : 20

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 0

Votants: 20

Pour: 20

Contre: 0

Abstentions: 0

L'an deux mille dix-neuf et le cinq juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS

Présents : Jean ARCAS, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSC, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine GIL, Kléber MESQUIDA, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Philippe VIDAL

Représentés:

Présents non votants :

Excusés : Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Yvan CASSILLI, Guillaume DALERY, Elisabeth DAUZAT, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL

Absents:

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 2 avril 2018

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le DEUX AVRIL à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la salle des fêtes à Babeau-Bouldoux sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

Présents :

J.ARCAS (CdC Du Minervois au Caroux), **JN.BADÉNAS** (CdC Sud Hérault), **JP.BERRAUD** (CdC Du Minervois au Caroux), **B.BOSC** (CdC Sud Hérault), **R.BASCOUL** (CdC Grand Orb), **F.BOUTES** (CdC Les Avant-Monts), **J.CABROL** (CdC Du Minervois au Caroux), **MA.ÉDO** (CdC Grand Orb), **D.GALTIER** (CdC Les Avant-Monts), **Y.FRAÏSSE** (CdC Du Minervois au Caroux), **N.ÉTIENNE** (CdC Les Avant-Monts), **M.OLMOS** (CdC Du Minervois au Caroux), **MP.PONS** (Conseil Départemental), **S.QUÉROL** (CdC Du Minervois au Caroux), **C.REBOUL** (Conseil Départemental), **Y.ROBIN** (CdC Grand Orb), **K.MESQUIDA** (Conseil Départemental), **JL.FALIP** (Conseil Départemental), **M.PASSIEUX** (Conseil Départemental), **JC.PETIT** (CdC Sud Hérault), **J.ROGER** (CdC Sud Hérault).

Excusés :

G.BARO (CdC Les Avant-Monts), **Y.CASSILLI** (CdC Grand Orb), **G.DALERY** (CdC Grand Orb), **A.IMBERT** (Conseil Départemental), **J.GARCIN-SAUDO** (Conseil Départemental), **V.GAUDY** (Conseil Départemental), **M.GIL** (CdC Les Avant-Monts), **C.MORGO** (Conseil Départemental), **P.POLARD** (CdC Sud Hérault), **H.SOLA** (CdC Du Minervois au Caroux), **B.VIDAL** (CdC Les Avant-Monts), **P.VIDAL** (Conseil Départemental), **L.SALLES** (CdC Grand Orb) représenté par MA.ÉDO.

Assistaient également à la réunion :

LABADIE (Pays HLV), **A.BOISARD** (Pays HLV), **S.BRISA** (Pays HLV), **A.GALIBERT** (Pays HLV), **S.HERPSON** (Pays HLV), **JP.MATÉO** (Pays HLV), **C.ROGER** (Pays HLV), **C.BUNOZ** (Pays HLV), **M.HUET** (Pays HLV), **C.REVAUX** (Pays HLV), **C.CALMEL** (Pays HLV), **M.ROCHARD** (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical et déclare la séance ouverte à 14 h 30, le quorum étant atteint.

Après les mots introductifs de Jérôme ROGER, Maire de Babeau-Bouldoux, le président souhaite remercier les élus leur participation aux travaux du syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles. A ces remerciements il associe tous les élus présidents/présidentes de comités de pilotage, de commissions et du bureau restreint qui ne comptent pas leur temps pour suivre les travaux du Pays.

Il rappelle les différentes interventions du syndicat mixte depuis le dernier comité syndical :

- sur la tenue de réunions ou de manifestations stratégiques
 - o la réunion-bilan du 3 MHC
 - o nombreux temps de travail avec les élus pour l'élaboration du contrat local de santé 2
 - o le comité de pilotage du contrat local de santé

- o le comité des maires de l'opération grand site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »
- o les réunions techniques avec les directeurs de communautés de communes
- o la réunion en sous-préfecture pour le contrat de ruralité
- o les groupes de travail mobilité et pollution lumineuse
- o le comité de pilotage développement durable et transition énergétique
- o la première rencontre avec les gestionnaires de musées du territoire dans le cadre de la mission musées
- o le comité de pilotage pôle de pleine nature
- o le comité de pilotage pays d'art et d'histoire
- o la conférence des présidents
- o mise en place de d'éductours en partenariat avec les offices de tourisme
 - Dans le cadre de la mission musées afin de partager un discours commun sur la richesse des collections
 - Dans le cadre l'opération grand site afin de connaître un espace préservé, de connaître les contours du projet et de les partager
- Deux documents de communication significatifs édités :
 - o Sur la communauté de communes Grand Orb, le guide sénior dans le cadre du contrat local de santé avec des financements
 - o Les Rendez-vous au Pays 2019 : 139 RDV d'avril à décembre pour donner l'envie de consommer le territoire à travers son histoire oenotouristique

2019-02-04-01 Procès verbal du 18 décembre 2018, rapport présenté par Jean Arcas : le procès verbal de la séance du 18 décembre 2018 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

2019-02-04-02 Adoption compte administratif 2018, rapport présenté par Marie-Pierre Pons : le Comité syndical approuve le compte administratif pour l'exercice 2018 établi par nature, auquel s'ajoute une présentation par fonction établie en conformité avec l'instruction M14, après avoir constaté la parfaite régularité des comptes.

2019-02-04-03 Adoption du compte de gestion 2018, rapport présenté par Jean Arcas : le Comité syndical adopte à l'unanimité le compte de gestion 2018 dressé par Madame le Trésorière du Syndicat après avoir examiné et constaté la parfaite régularité des comptes et la totale correspondance avec le compte administratif 2018.

2019-02-04-04 Affectation du résultat 2018, rapport présenté par Jean Arcas :: après avoir examiné le compte administratif, le Comité syndical approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2018 à l'excédent de fonctionnement reporté pour un montant de 67 698,97 €.

2019-02-04-05 Décision modificative n° 1, rapport présenté par Jean Arcas : afin d'ajuster le report du résultat de fonctionnement, le comité syndical autorise le président aux transferts nécessaires : ajouter la somme de 67 699 € en recettes au compte 002 résultat de fonctionnement reporté et en dépenses au compte 647 autres charges pour 67 599€ et au 65888 autres charges de gestion courante pour 100 €.

2019-02-04-06 Décision modificative n° 2, rapport présenté par Jean Arcas : afin d'ajuster le report du résultat de la section d'investissement, le comité syndical autorise le président aux transferts nécessaires : ajouter la somme de 46 668,28 € en recettes au compte 001 solde d'exécution reporté et en dépenses au compte 20422 pour 46 668,28 €.

2019-02-04-07 Recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités, rapport présenté par Yves Fraïsse : le comité syndical valide à l'unanimité le rapport portant sur le recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité, à un accroissement saisonnier d'activité et au remplacement des fonctionnaires et des agents contractuels

2019-02-04-08 Conventions de partenariat dans le cadre de l'attachée de conservation du patrimoine, rapport présenté par Jean-Noël Badéna : le Pays Haut Languedoc et Vignobles a recruté une responsable des musées (corps d'attaché de conservation du patrimoine, spécialité musées), afin d'assurer la responsabilité scientifique sur les collections ayant reçu l'appellation « musées de France », d'apporter un conseil scientifique et technique aux musées présents sur le territoire, réfléchir avec les responsables de ces musées et les associations à la mise en place d'une politique coordonnée pour créer des outils complémentaires de valorisation et de présentation de ce territoire à travers notamment des documents culturels... Le comité syndical valide à l'unanimité les conventions qui spécifient les participations financières de chaque communauté sur les trois exercices à venir 2019-2020-2021 : pour Grand Orb, 3089 €, pour Sud Hérault, 2118 €, Du Minervo au Caroux, 2067 €, Les Avant-Monts, 2756 €.

Avenant Contrat Local de Santé, rapport présenté par Josian Cabrol : la finalité de l'avenant est de prolonger le contrat local de santé jusqu'au 31 décembre 2019 ce qui permettra de rédiger les fiches-actions du document. Par ailleurs, l'avenant stipule qu'il est autorisé de démarrer les deux actions prioritaires du CLS portant sur la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale et de la participation au suivi des projets d'exercices de soins coordonnés. Il est précisé que le CLSM est un dispositif local de concertation et de participation dans le champ de la santé mentale regroupant acteurs de la psychiatrie, du médico-social, représentants d'usagers et élus). Concernant les élus, il est proposé de désigner les élus qui participent au CLS ce qui garantira de garder une continuité et une cohérence. Pour la seconde action, la participation au suivi des projets d'exercices de soins coordonnés (Maison de santé, Equipes de soins primaires, ...) se traduira par des échanges réguliers avec les équipes de professionnels de santé et l'ARS, la CPAM et la Fédération régionale des MSP. Il est également proposé que la coordinatrice intervienne en bureau ou en conseil communautaire, pour présenter :

- Le bilan succinct du 1^{er} CLS ;
- Les grands éléments de diagnostic sur les problématiques de santé à l'échelle du Pays ;
- Les actions retenues par le comité de pilotage.

A l'unanimité, le comité syndical valide l'avenant à la convention du CLS qui prolonge le contrat jusqu'au 31 décembre 2019.

2019-02-04-10 Contrat Local de Santé – Guide du Senior, rapport présenté par Marie-Aline Edo : dans le cadre du Contrat Local de Santé, et notamment de l'axe sur le Parcours de santé des personnes âgées, l'association Age d'Orb a réalisé un guide pratique à l'attention des personnes de plus de 60 ans et de leur famille sur le territoire de la Communauté de communes Grand Orb. Cette action a été réalisée à titre expérimental sur le territoire de la Communauté de communes Grand Orb, dans la perspective qu'elle puisse être dupliquée sur le territoire. Il est précisé que les Communautés de communes qui souhaiteraient mettre en place un tel outil peuvent donc disposer du fond documentaire du guide, en adaptant à leur territoire les informations sur les ressources locales ainsi que la mise en forme du guide (illustrations et mise en page graphique).

2019-02-04-11 Convention de suivi entre l'État et le Pays Haut Languedoc et Vignobles concernant les Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC), rapport présenté par Norbert Étienne : retenu à l'appel à projets FISAC, le Pays a reçu la notification de subvention du FISAC à hauteur de 283 430 € pour la réalisation du projet. D'autres cofinancements doivent maintenant être obtenus pour pouvoir engager la phase opérationnelle du projet et de ses actions. Les axes de travail retenus sont les suivants : la modernisation des entreprises de proximité existantes (aides directes aux entreprises) ; le renforcement du maillage territorial des associations de commerçants-artisans ; l'identification visuelle des activités économiques par la communication et l'information sur le développement du numérique et la signalétique commerciale ; l'animation et l'évaluation du projet. La convention entre l'État et le Pays Haut Languedoc et Vignobles fixe le contexte, les modalités de mise en œuvre. Le comité syndical autorise le président à signer la convention pour la mise en œuvre de l'opération. Par ailleurs, compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir un cofinancement de la région, Kléber Mesquida, Président du Conseil départemental se propose d'intervenir auprès de Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie pour rapporter la problématique économique territoriale.

2019-02-04-12 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : validation du Document cadre, rapport présenté par Jean Arcas : le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles porte l'Opération Grand Site "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian" dans le cadre d'une gouvernance dédiée qui associe les sept communes concernées, la Communauté de Communes du Minervois au Caroux, et le Conseil départemental de l'Hérault. L'élaboration du document-cadre est terminée et a fait l'objet d'une présentation et validation par les sept communes et la communauté de communes « Du Minervois au Caroux ». Ce document comprend : tome 1, le projet ; tome 2, le programme d'actions 2019-2023, un atlas cartographique et des annexes. L'assemblée valide à l'unanimité le contenu des documents et autorise le président à représenter l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » devant la Commission Départementale de la Nature des Paysages et des Sites puis devant la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages.

2019-02-04-13 Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault – Animation Coordination 2019, rapport présenté par Jean Arcas : le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles porte l'Opération Grand Site "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian" dans le cadre d'une gouvernance dédiée qui associe les sept communes concernées, la Communauté de Communes du Minervois au Caroux, et le Conseil départemental de l'Hérault. Depuis mai 2012, l'ingénierie d'animation/coordination de l'OGS est assurée grâce au soutien du Conseil départemental de l'Hérault, en partenariat avec la Communauté de Communes du Minervois au Caroux. Pour la période mai 2019 à avril 2020, le coût prévisionnel de l'opération, qui inclut salaires et charges et frais de déplacements, s'élève à 46 000 € TTC pour lequel le cofinancement suivant est sollicité à hauteur de 20 000 € auprès du Conseil départemental de l'Hérault pour un autofinancement de 26 000 €. Le comité syndical valide à l'unanimité l'action et son plan de financement.

2019-02-04-14 **Actions engagées en tant que Territoire à Énergie POSitive - TÉPOS, rapport présenté par Marie-Pierre Pons** : le rapport présente les travaux engagés autour de la mobilité et de la pollution lumineuse. L'assemblée se prononce, à l'unanimité sur la poursuite de ces opérations.

2019-02-04-15 **Culture : Orchestre de Pays 2019, rapport présenté par Norbert Étienne** : le projet culturel autour de l'orchestre de Pays se présente pour 2019 en deux volets : sur le volet diffusion, il est prévu de poursuivre « la chanson du canal » et mettre en œuvre la création de 1907. Sur le volet social, il est envisagé de poursuivre « solidarité au cœur » accompagnement bienveillant auprès de personnes en situation d'isolement social afin de pouvoir se rapprocher de la culture et la création d'une chorale d'enfants. Le coût total de l'opération s'élève à 68 646 € TTC pour lequel ce cofinancement sera sollicité auprès du Conseil départemental pour 54 917 € ; le solde sera apporté en autofinancement par le Pays à hauteur de 13 729 €. A l'unanimité, l'assemblée adopte le projet et le plan de financement.